

**MARCHE D'ETUDE DE MAITRISE D'OEUVRE POUR L'AMENAGEMENT
D'UNE MAISON FRANCE SERVICES ET D'UNE SALLE POLYVALENTE**

AVIS DE MARCHE

SECTION I : Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact

Mairie de VEZELAY
RUE SAINT PIERRE
89450 VEZELAY
Tel. : 03 86 33 24 62
Adresse du profil acheteur :
www.marche.ternu-bfc.fr
www.vezelay.fr

I.2) Type de pouvoir adjudicateur

Il s'agit d'une commune.

I.3) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

SECTION II: Objet du marché

II.1) Description

II.1.1) Intitulé attribué au contrat par le pouvoir adjudicateur

Le présent marché est un marché d'étude de maîtrise d'œuvre relatif à l'aménagement de la future maison France services de Vézelay et de la salle polyvalente attenante (dite « salle du Clos »).

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation

Marché de services.

Catégories de services : Études et prestations intellectuelles

Lieu d'exécution : Halle ouverte de la maison de santé de Vézelay, ainsi que la salle polyvalente attenante.

II.1.3) Information sur le marché public

L'avis concerne un marché public de maîtrise d'œuvre. Il répond aux prescriptions du code de la commande publique, et notamment de son livre IV, ainsi que du cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de prestations intellectuelles (CCAG-PI) approuvé par l'arrêté du 16 septembre 2009 portant approbation du cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de prestations intellectuelles.

II.1.4) Description succincte du marché

La présente consultation a pour objet la passation d'un marché de maîtrise d'œuvre à procédure adaptée, avec négociation, conformément aux dispositions des articles R2123-1 et R. 2123-5 du code de la commande publique.

Afin de compléter l'offre de services aux habitants présente sur son territoire (maison de santé, bureau de poste, école primaire, commerces de proximité), la Commune de Vézelay souhaite aménager les espaces encore « sans affectation » du site de la maison de santé, dont elle est affectataire (au titre d'un bail emphytéotique de 40 ans signé en 2019 avec la Communauté de communes Avallon-Vézelay-Morvan), à savoir la halle ouverte et la salle dite du Clos, situées au 1^{er} niveau des bâtiments B et C (cf. plan en annexe).

La halle ouverte a vocation à accueillir la future maison France Services du Vézélien, et la salle du Clos un espace de conférence et de réunions.

L'aménagement de ces deux espaces doit s'inscrire dans une démarche BBC (bâtiment à basse consommation).

L'opération de maîtrise d'œuvre se déroulera en deux phases :

- Phase 1 : Aménagement de la future maison France services

Les propositions d'aménagement du maître d'œuvre devront se conformer aux prescriptions du cahier des charges de l'agence nationale de la cohésion des territoires relatif aux maison France services (espaces de confidentialité, accessibilité, ...). Elle devront permettre une adaptabilité de l'espace à l'évolution éventuelle des usages. Elles intégreront une option consistant à implanter la bibliothèque municipale de Vézelay dans les locaux.

Le calendrier proposé devra permettre une ouverture de la maison France services en 2022.

- Phase 2 : Aménagement de la salle du Clos

Objectif poursuivi : disposer d'une salle de conférences et de réunion, en capacité d'accueillir 150 personnes assises. La salle sera équipée d'un système de visio-conférence.

Les candidats sont invités à présenter une offre pour les deux phases :

Ils proposeront les réunions nécessaires à l'établissement de leur mission et tiendront notamment compte des besoins de concertation des partenaires (comité des usagers de la maison France services, services de l'Etat, communauté médicale riveraine).

Pour chaque rencontre avec le maître d'ouvrage, les éléments de présentation seront adressés à la commune 8 jours avant la réunion.

Le rapport final sera remis en 3 exemplaires papier en couleur et 1 exemplaire en format numérique (pdf). L'ensemble des documents remis seront propriété de la commune de Vézelay.

Les candidats devront avoir des références de réalisation en lien avec les problématiques suggérées par chaque phase.

Montant prévisionnel des travaux :

Le maître d'ouvrage réserve une enveloppe budgétaire indicative de :

- 200 000 € HT pour les travaux d'aménagement de la maison France services
- 200 000 € HT pour les travaux d'aménagement de la salle du Clos.

II.1.5) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

Code 71241000 – Etude de faisabilité, service de conseil, analyse

II.1.6) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

II.1.7) Lots et Tranches

Les prestations faisant l'objet du présent marché seront réalisées en une tranche ferme et une tranche conditionnelle pour chacun des deux espaces à aménager.

Tranche ferme :

- Mission de conception
 - o Etudes d'avant projets (AVP)
 - o Avant-projet sommaire (APS)
 - o Avant-projet définitif (APD)
 - o Etude de projets (PRO)

Tranche conditionnelle :

- Assistance au maître d'ouvrage pour la passation des contrats de travaux (ACT)
- Mission de réalisation
 - o Direction d'exécution des contrats de travaux (DET)
 - o Visa des études d'exécution confiées aux entreprises (VISA)
 - o Ordonnancement, pilotage et coordination du chantier (OPC)
 - o Assistance aux opérations de réception (AOR)
- Mission complémentaire ordonnancement, pilotage, coordination (OPC)

Division en lots : non

II.1.8) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2) Quantité ou étendue du marché

II.2.1.) Quantité ou étendue globale

II.2.2.) Reconduction

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non.

II.3) Durée du marché ou délai d'exécution de l'étude

Durée en mois : 6 mois maximum pour chacun des espaces à aménager (à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant au titulaire de commencer l'étude).

SECTION III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions relatives au contrat

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés

Avance et retenue de garantie dans les conditions prévues au contrat.

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent

Règlement par mandat administratif dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la demande de paiement émise par le Titulaire.

Les prestations objet du présent marché font l'objet d'un prix mixte (unitaire et forfaitaire) et actualisable.

Modalités de financement : Subventions publiques

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché

Le marché sera conclu :

- soit avec un prestataire unique ;
- soit avec des groupements solidaires ou conjoints.

III.1.4) Autres conditions particulières

L'exécution du marché est soumise à des conditions particulières : non

III.2) Conditions de participation

Chaque candidat devra soumettre un dossier contenant :

- une note succincte présentant les compétences, les membres de l'équipe, les moyens et les méthodes que souhaite mettre en œuvre le titulaire pour assurer les missions ;
- un dossier de références représentatives d'opérations de taille et de type similaires à celles couvertes par le présent marché ;
- un mémoire technique présentant les enjeux programmatiques tels que perçus, une description des solutions techniques (structures, second œuvre et principaux équipements) et des options prises en faveur de la qualité environnementale et de l'optimisation de la future exploitation-maintenance des deux salles ;
- une proposition financière, comprenant le projet d'acte d'engagement, accompagné d'une proposition de forfait HT d'honoraires, sous la forme d'un tableau précisant le temps passé en « journée / homme », phase par phase et différenciant bien les tranches (ferme et conditionnelle).

Pour prendre bien connaissance des lieux, les candidats qui le souhaitent peuvent les visiter en prenant rendez-vous au préalable en mairie de Vézelay. Ils joindront à leur offre le certificat de visite, ci-joint, après signature par le représentant de la Commune.

SECTION IV: Procédure

IV.1) Type de procédure

Le présent marché est passé selon une procédure adaptée, prévue conformément aux dispositions des articles R2123-1 du code de la commande publique. En effet, la valeur estimée du besoin, objet du présent marché, est inférieure aux seuils de procédure formalisée.

Le pouvoir adjudicateur envisage, conformément aux dispositions de l'article et R. 2123-5 du code de la commande publique, de recourir à la négociation, mais se réserve toutefois la possibilité d'attribuer le marché public sur la base des offres initiales sans négociation.

IV.2) Critères d'examen des candidatures

Capacités financières, techniques et professionnelles.

IV.3) Critères d'attribution

Le jugement des offres sera effectué selon les modalités définies ci-après :

- Prix des prestations 35 %
- Valeur technique des prestations 65 %

La note finale est traduite par une note sur 20 : la valeur 20/20 correspond à la note maximale.

1/ Analyse et notation du critère "prix des prestations" (35 %) :

Ce critère s'exprime par une note maximale de 7/20.

La pondération relative au montant total de l'offre est calculée en fonction de l'écart qui sépare chaque offre de l'offre la moins disante à l'aide de la formule suivante :

$\frac{\text{Montant de l'offre la moins disante}}{\text{Montant de l'offre examinée}} \times 8$
--

2/ Analyse et notation du critère " valeur technique des prestations" (65 %) :

Ce critère s'exprime par une note maximale de 13/20. La valeur technique est analysée en fonction du mémoire technique et des documents joints demandés à l'article III.2 ci-dessus et noté comme suit :

Critères	Modalités d'évaluation	Note max.
1. Approche suggérée pour l'aménagement des salles		/ 8 points
1.1 Relation au site et aux bâtiments existants et parti esthétique	Prise en considération des spécificités du site et des bâtiments	/ 3 points
1.2 Fonctionnalités des bâtiments : conception des espaces, options proposées en matière d'usages	Prise en compte des prescriptions de l'ANCT Options proposées en termes d'usages	/ 3 points
1.3 Qualité environnementale et prise en compte de l'exploitation/maintenance	Consommation énergétique, ...	/ 2 points
2. Expériences et références		/ 3 points
2.1 Qualification des membres du groupement	CV, complémentarité de l'équipe	/ 1,5 point
2.2 Références en lien avec les projets envisagés	Dossier de références	/ 1,5 point
3. Méthodologie	Planning Réunions de concertation	/ 2 points
TOTAL		/ 13 points

IV.4) Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice :

Marché N° : 21/1-2-01

IV.5) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Date limite de remise des offres : 26/03/2022

Heure limite de remise des offres : 12h

IV.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

Les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française.

IV.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

SECTION V: Renseignements complémentaires

V.1) Retrait du dossier de consultation des entreprises

Les documents de la consultation sont disponibles gratuitement par téléchargement à partir de l'adresse internet du profil acheteur de la Commune de Vézelay :

- www.marche.ternum-bfc.fr
- www.vezelay.fr

V.2) Date d'envoi du présent avis à la publication

02/03 /2021

V.3) Dépôts des candidatures et des offres

Les candidatures et les offres seront obligatoirement remises par voie dématérialisée.

VI.1) Procédures de recours

VI.1.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal administratif de Dijon

Adresse : 22 rue d'Assas, 21000 Dijon

VI.1.2) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Dijon

Adresse : 22 rue d'Assas, 21000 Dijon

